

# Municipalisé, le centre de loisirs de Landéda accueille une nouvelle directrice



Tiphaine Rioux (quatrième à gauche), entourée des élus et agents chargés de la jeunesse.

Lecture : 2 minutes.

Après le diagnostic sur l'enfance jeunesse mené en 2019-2020, la municipalité de Landéda s'est engagée à déployer progressivement les structures ou projets nécessaires à une meilleure prise en compte des besoins des familles et des enfants.

Elle a dans un premier temps travaillé à la structuration d'un service enfance-jeunesse, identifié par un logo choisi par la commission concernée. Il comprend l'école publique, la restauration scolaire, la crèche (4-8 ans), le centre de loisirs (3-12 ans), objectif vacances (10-17 ans), le dispositif argent de poche (16-17 ans) et enfin l'école des sports (4-8 ans).

## En provenance de Sizun

Afin de renforcer la cohérence de la politique enfance jeunesse et une meilleure coordination entre les structures d'accueil, les élus ont pris la

décision de municipaliser la crèche et le centre de loisirs depuis le 1er janvier 2021.

Dans ce cadre, une nouvelle directrice du centre de loisirs est arrivée le 9 mars, en provenance de Sizun. Tiphaine Rioux aura pour missions la mise en place du projet pédagogique, la gestion de l'équipe d'animateurs et l'élaboration du programme d'activités des mercredis et des vacances scolaires. Elle sera intégrée à l'équipe de la maison de l'enfance, dirigée par Guylaine Poupart.

## **Un guichet numérique unique**

Afin de faciliter les inscriptions, les parents pourront bientôt disposer d'un seul et unique guichet numérique sur lequel ils auront accès à l'ensemble des services. Un courrier informatif sera envoyé aux familles dès qu'il sera ouvert.

Un site Internet pôle enfance jeunesse sera finalisé en juin, dans le but d'améliorer l'information des familles sur les activités des différents services fréquentés par leurs enfants, ainsi qu'un livret récapitulatif des services communaux et extérieurs.

L'année 2021 sera l'année de l'élaboration du Plan éducatif local (PEL), qui déterminera les actions annuelles à développer en direction des jeunes. Ce PEL sera rédigé dans le cadre d'un comité de pilotage et de tables rondes auxquelles pourront participer jeunes, parents, professionnels et élus.

Soutenez une rédaction professionnelle au service de la Bretagne et des Bretons : abonnez-vous à partir de 1 € par mois.

**Je m'abonne**